

inguliers, dès sa plus tendre enfance. Du Monastere de la Conception de Florence, où elle demeura jusqu'à sa dixième année, on la fit passer à la Cour de Toscane, où elle devoit attendre l'âge compétant pour son mariage avec le Prince Marc-Antoine *Borghese de Sulmona*, neveu du Pape Paul V. Ce mariage avoit été prudemment négocié, & conclu sous des conditions très-sages pour la réunion de deux Maisons si considerables. Toutefois il fut rompu durant quelque tems, puis renoué, & enfin célébré avec beaucoup d'éclat, dès que la Princesse eut atteint l'âge réglé par les Loix.

Depuis son enfance, & durant toutes les années de son mariage, elle mena la vie d'une Sainte. Ses conseils étoient autant d'oracles, & l'on s'empressoit de les lui demander dans les affaires les plus délicates; elle crut pouvoir demander à Dieu de délivrer la Maison de *Borghese* du chagrin qu'elle ressentoit de voir déjà quatre années d'un mariage stérile. Ses vœux furent exaucés, & le furent de la maniere la plus conforme aux desseins & aux desirs pressés des *Borgheses*: Elle obtint du Ciel un fils. Rendue à elle-même après quelques années, elle ne songea plus qu'à se porter à la plus haute perfection. Elle demanda à Dieu de partager les dettes de son mari envers la Majesté divine, & elle l'obtint. Les croix nouvelles qu'elle eut à souffrir, acquitterent une ame si chere; & elle eut enfin révélation que l'ame de son mari jouïssoit du bonheur éternel.

Après avoir terminé au bout de douze ans l'heureuse éducation de ses petits-fils par des établissemens convenables, elle porta dans le Cloître un trésor de vertus, dont le monde n'étoit pas digne. Elle fit choix de l'Ordre des Annonciades, que l'on nomme *Célestes*, & dont le premier établissement étoit à Genes. D'abord elle résolut de fonder un Monastere